

Enquête publique relative au déclassement d'une partie du domaine public secteur rue de la République et avenue Kennedy sur la commune de Port-Jérôme-sur-Seine.

L'enquête publique se tiendra du 3 novembre 2025 9h00 au 18 novembre 2025 17h00.

Dans le cadre de la reconversion de l'ancienne station-service et afin de permettre à la SHEMA de réaliser le projet CALYPSO sur cette friche, il est nécessaire de procéder au déclassement du domaine public communal de plusieurs emprises.

En effet, afin de permettre la réalisation du futur ensemble immobilier devant accueillir des bureaux, des hébergements et des commerces et dans l'optique de la future requalification de l'avenue Kennedy, il est nécessaire de céder des emprises foncières à la SHEMA.

Néanmoins, avant d'envisager ces cessions, il est préalablement nécessaire de déclasser les emprises publiques suivantes :

- S1 : 40 m²
- S2 : 21 m²
- S3 : 35 m²
- S4 : 4 m²

Par arrêté municipal n°360/2025 du 29 septembre 2025 il a été désigné Monsieur Benoit VARIN, en qualité de Commissaire enquêteur. Madame le Maire a également déterminé la durée ainsi que les modalités de cette enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique seront tenus à la disposition du public à l'accueil de la mairie de Port-Jérôme-sur-Seine, place d'Isny BP 29 – Notre-Dame-de-Gravenchon 76330 Port-Jérôme-sur-Seine, aux jours et heures d'ouvertures au public suivants :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf vendredi 17h)

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance sur place du dossier et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet.

Le Commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public à la mairie de Port-Jérôme-sur-Seine pour recevoir les observations et les propositions aux jours et heures suivants :

- Le lundi 3 novembre 2025 de 9h à 12h
- Le mardi 18 novembre 2025 de 14h00 à 17h

Une version numérique du dossier d'enquête publique sera disponible en ligne pendant toute la durée de l'enquête sur le site de la ville : www.pj2s.fr

Le public pourra également transmettre ses observations et propositions par courriel à l'adresse suivante : commissaire.enqueteur@pj2s.fr ou par courrier à l'adresse du siège de l'enquête : Monsieur le commissaire enquêteur, mairie – BP29 Notre-Dame-de-Gravenchon 76330 PORT-JEROME-SUR-SEINE. Les observations et propositions transmises par courriel ou courrier seront annexées au registre papier.

Le présent avis servira de parution dans la presse et sera affiché pendant toute la durée de l'enquête publique sur site ainsi qu'à la mairie.

A l'issue de l'enquête publique, le registre d'enquête sera clos et signé par le Commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de 30 jours pour transmettre au Maire de Port-Jérôme-sur-Seine son rapport, et ses conclusions motivées.